Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260321-D26_3_21_1-DE

Mis en ligne le : 25/03/2026
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 21 mars 2026

Délibération N° : 2026/03/21/01

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le dix-sept mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Michèle CASU, doyenne des Conseillers Municipaux.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 / Présents : 22 - Votants : 23.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 23 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, QUÉDEC, NOWAK, LE CHENADEC, MAREC-PRIGENT, PÉDEL, CASU, CORRE, BERNARD, RIOU, PÉRON, DIRUIT, GARAULT, BERTHOU, VIGOUROUX, CUEFF, SANQUER, GUILLOTIN, CALLAC, BLONS, GOARIN, JACOPIN.

Absents et excusés : Mme TOURBOT (pouvoir à Mme PÉRON).

Secrétaire de séance : M. Camille JACOPIN.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars, à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Plouédern, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

M. Bernard GOALEC, Maire encore en place, a accueilli les Conseillers Municipaux élus le 15 mars 2026 et les a installés dans leurs fonctions.

Mme Michèle CASU, doyenne des Conseillers Municipaux, a pris la Présidence de la séance et procédé à l'appel des membres du Conseil Municipal.

M. Camille JACOPIN a été désigné en qualité de Secrétaire par le Conseil Municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Mme Michèle CASU assurera la présidence de l'assemblée (art. L.2122-8 du CGCT) jusqu'à l'élection du nouveau Maire.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE les désignations de :
- M. Camille JACOPIN comme Secrétaire de séance,
- Mme Michèle CASU comme Présidente de séance jusqu'à l'élection du nouveau Maire.

La Présidente,
Michèle CASU

MAIRIE DE PLOUEDERN 29800

Le Secrétaire,
Camille JACOPIN